



Controle alcotest

Par celine25

Bonjour,

En rentrant d un anniversaire à 4h30 du matin la gendarmerie faisait des controles alcotest,a 100 metres de chez moi,mais pour rentrer chez moi je devais tourner avant le barrage,les gendarmes ne m'ont fait aucun signe et quand ils ont vu sa ils se sont mis a courir sont venu dans ma propriété pour me fair soufflé,n'etant pas sur de mes droits j ai donc acceptée

et malheureusement le test etait positif 0,27 vraiment pas beaucoup au dessus,j ai du par la suite les suivre a leur véhicules pour soufflé a nouveau dans un autre appareil,le taux etant toujours pareil j ai été verbalisé,j ai perdu 6 points et 90 euros d amende :-)

donc j aurais voulu savoir si ils avait le droit de venir comme sa dans MA cour pour me controler,et si non comment dois je m y prendre pour contester,en sachant de plus que sur

la PV que j ai reçu l heure n est pas bonne 3h40 a la place 4h40,et pour le vehicule figure le numero de plaque et la marque mais pas le modèle. Donc je pense qu avec tout sa j ai de quoi contester,mais j aurais voulu avoir l avis d 'un spécialiste du droit.

Merci a l'avance pour vos reponse